



***Conférence  
des Ministres de l'Éducation  
des pays ayant le français en  
partage***

***Rapport d'activités***

*Janvier - mars 2005*

*Rapport d'activités*  
*Janvier - mars 2005*

# SOMMAIRE DU RAPPORT D'ACTIVITES

## **I Les activités liées au fonctionnement et au programme**

- I-1. Réunions de la CONFEMEN p. 4
- I-2. Activités d'évaluation et de renforcement des capacités p. 4
- I-3. Activités d'information et de communication p. 7

## **II La participation aux réunions régionales et internationales**

- II-1. Réunion régionale des Ministres de l'Éducation de Base sur l'accès des Professionnels du livre au marché des manuels scolaires en zone UEMOA et en Guinée (Niamey, Niger, 18 –février – 04 mars 2005) p. 10

## **III Les audiences et entrevues**

- II-1. Avec leurs Excellences le Président de la République, Chef de l'Etat et le Premier Ministre, Chef du Gouvernement p. 12
- III-2. Avec Monsieur Moustapha SOURANG, Ministre de l'Éducation du Sénégal p. 12
- III-3. Avec Monsieur Pierre HAZETTE, Délégué de Wallonie Bruxelles p. 12
- III-4. Avec Monsieur Diégane SENE, Ministre délégué auprès du Ministre de l'Éducation Chargé de l'Alphabétisation, des Langues nationales et de la Francophonie p. 12

## **IV Les partenariats**

- IV-1. Avec la banque Mondiale p. 13
- IV-2. Avec d'autres centres de documentation p. 13

## **I Les activités liées au fonctionnement et au programme**

### **I-1. Réunions de la CONFEMEN**

#### **I-1.1. Comité d'organisation de la réunion du Bureau**

Plusieurs réunions du comité d'organisation de la réunion du Bureau ont été tenues au STP en présence des personnes responsables désignées. Ces réunions ont permis de déterminer les dates de la réunion du Bureau et le calendrier des différentes réunions (CAF, groupe de travail, Bureau), en concertation avec les autorités du Congo qui accueilleront la réunion en juin 2005. Les invitations ont été formulées et diffusées aux Ministres et CN des pays concernés. Les documents nécessaires à la tenue de la réunion du Bureau ont été préparés et présentés au comité. Il s'agit notamment du cadre logique des activités pour 2006 et du budget pour 2006. Les autres documents sont en cours de finalisation et seront transmis au fur et à mesure avec comme dernier délai trois semaines avant les réunions. Les modalités pratiques d'organisation (transport, hébergement, budget...) étaient également à l'ordre du jour des réunions régulières du comité d'organisation de la réunion du Bureau et les décisions sont prises d'un commun accord avec le pays hôte.

#### **I-1.2. Comité d'organisation du séminaire de formation des correspondants nationaux**

Les réunions préparatoires du séminaire de formation des correspondantes et correspondants nationaux de la CONFEMEN qui doit se tenir en Roumanie du 5 au 9 septembre 2005 se sont régulièrement tenues au STP. Un échéancier de préparation a été élaboré. Celui-ci comporte l'ensemble des tâches à effectuer pour la préparation et l'organisation du séminaire. Parmi ces tâches, on peut citer : l'identification des CN dans les pays qui n'en n'ont pas encore nommé, la réalisation d'une note d'information, l'élaboration du programme du séminaire, l'identification des intervenants, l'élaboration des termes de référence pour les intervenants, la collecte et l'élaboration des documents, l'élaboration du budget, les invitations adressées aux Ministres et la logistique...

### **I-2. Les activités d'évaluation et de renforcement des capacités**

#### **I-2.1. Le suivi de cohorte**

##### ***Côte d'Ivoire***

En vue de la publication sur le redoublement en Afrique francophone, le rapport de l'étude est en cours de rédaction.

#### **I-2.2. Au titre du PASEC VI**

##### **► *L'appui à la formulation des stratégies sectorielles en éducation***

##### ***Congo***

Les activités pour cet appui réalisé en partenariat avec le Pôle de Dakar et la Banque mondiale pour l'élaboration du rapport d'état du système éducatif congolais ont repris.

### ***Guinée-Bissau***

Une phase de test des instruments élaborés lors de la première mission d'appui en décembre 2004 doit avoir lieu dans le courant du second trimestre. La prochaine mission, qui s'appuiera sur ces instruments, traitera des techniques d'échantillonnage. Elle devrait avoir lieu en début de troisième trimestre 2005.

### **I-2.3. Au titre du PASEC VII**

#### ***Mauritanie et Tchad***

Une révision de la méthode de traitement et d'imputation des données est en cours, se basant sur les données de ces deux pays du PASEC VII. Une mission d'appui à l'analyse des données s'est tenue à Nouakchott en mars 2005. Les phases d'analyse et de rédaction des rapports Mauritanie et Tchad vont débiter en avril 2005.

#### ***Bénin, Cameroun, Madagascar***

Les données issues des tests soumis en début d'année scolaire 2004 dans ces trois pays ont été collectées, saisies et transmises au STP. Une première vérification de ces données a été effectuée.

Après une analyse des rapports financiers pour les dépenses de la première tranche, les budgets pour la seconde tranche de l'évaluation ont été versés dans les comptes PASEC à Madagascar et au Cameroun. Le rapport pour le Bénin devrait être transmis au STP sous peu. Les instruments pour la seconde vague d'enquête doivent être imprimés au début du second trimestre, afin de pouvoir amorcer les phases d'administration des tests de fin d'année scolaire. Ces secondes vagues d'enquêtes sont programmées en mai 2005 pour le Cameroun et Madagascar, et en juin au Bénin, compte tenu du retard accusé dans le déroulement de l'année scolaire dans ce pays.

A noter qu'une mission supplémentaire au Bénin lors de la formation des administrateurs est retenue pour épauler l'équipe nationale en place.

#### ***Atelier PASEC***

Le prochain atelier doit se tenir en dehors de Dakar, à la fin du dernier trimestre 2005. L'appel à candidatures pour la tenue de ce séminaire dans un pays membre sera lancé prochainement.

### **I-2.4. Evaluation FIMG Guinée**

Cette nouvelle évaluation des enseignants issus de la Formation Initiale des Maîtres de Guinée (FIMG) est réalisée avec l'appui financier de la Banque mondiale. Quelques difficultés relevées lors de la mise en oeuvre (sur le plan financier, manque de données, validité des données...) ont nécessité une mission supplémentaire, en vue de porter des correctifs à certains mécanismes d'exécution.

### **I-2.5. Comité Scientifique, Groupe ad hoc d'experts en évaluation des systèmes éducatifs**

#### ***Comité Scientifique***

La réunion annuelle s'est tenue à La Somone (Sénégal) en fin février. Outre des discussions portant sur les activités en cours, le fonctionnement de l'équipe PASEC et

le suivi des partenariats, le Comité a élu les cinq pays qui participeront à la nouvelle vague d'évaluations diagnostiques. Les pays retenus sont le Gabon et Maurice, où les activités vont débuter dans le courant de l'année 2005, et le Burkina Faso, le Congo et le Sénégal, où les évaluations seront menées lors de l'année scolaire 2006-2007. Un des faits marquants de ce comité 2005 est que ses deux plus anciens membres sont arrivés à la fin de leur mandat et qu'ils doivent donc être remplacés lors du Bureau qui aura lieu en juillet 2005. Un appel à candidatures a été largement diffusé à cet effet.

### ***Groupe ad hoc d'experts en évaluation des systèmes éducatifs***

Mandaté par les ministres à l'occasion de la session ministérielle de Maurice, un groupe d'experts s'est réuni en février 2005 afin d'élaborer un plan d'action visant à appuyer la mise en place de dispositifs nationaux d'évaluation dans les pays francophones du Sud. Ce groupe est composé de neuf membres issus de différentes institutions : trois membres de l'équipe PASEC, deux membres du comité scientifique du PASEC, un expert du Pôle de Dakar, un spécialiste du Bureau de l'UNESCO à Dakar, un spécialiste de la Banque mondiale et un expert de l'AFIDES-Sénégal. Le plan d'action dressé sera soumis lors de la prochaine réunion du Bureau en juillet.

### **I-2.6. Communication**

- Une démarche de communication visant une meilleure utilisation et appropriation des résultats du PASEC a été entamée. L'objectif consiste à élaborer au cours des prochains mois une stratégie de communication pour le PASEC.
- La rédaction de la publication sur le redoublement se poursuit. Celle-ci devrait paraître avant le mois d'août 2005.
- Une contribution à la rédaction de CONFEMEN Infos est assurée pour chaque numéro produit.

### **I-2.7. Equipe PASEC**

#### ***Contractuels***

- Le contractuel précédemment recruté l'an dernier pour une durée de 3 mois, dans le cadre d'une étude sur les enseignants contractuels, a de nouveau été recruté pour une durée de 7 mois cette fois-ci. Il a pour tâche principale d'assurer la révision du protocole de traitement et d'imputation des données, en s'appuyant sur les données de la Mauritanie et du Tchad. Il devra aussi rédiger deux notes sur les modèles hiérarchiques linéaires et les biais de sélection.
- Dans le but d'améliorer son volet communication et pour permettre la parution de la publication sur le redoublement, la CONFEMEN a engagé, pour une période de sept mois, et sur financement du MEN France, une Conseillère en Communication. La personne retenue avait auparavant pris part aux activités du PASEC en tant que stagiaire affectée par le MRI du Québec.

## **Stagiaires**

Le PASEC accueille deux stagiaires issus de l'Ecole Nationale d'Economie Appliquée de Dakar, pour une durée de 4 mois. Ils vont s'appliquer à consolider les techniques d'échantillonnage utilisées lors des évaluations PASEC, notamment en ce qui concerne les contrôles à effectuer, une fois les données récoltées. Leurs travaux contribueront également à améliorer la précision des calculs des scores moyens obtenus dans les pays.

### **I-3. Activités d'Information et de Communication**

#### **I-3.1. Les outils de communication**

- **Site Web**

Le site Web **[www.confemen.org](http://www.confemen.org)** est régulièrement mis à jour. La rubrique PASEC, notamment, a été entièrement réactualisée et enrichie de plusieurs rapports de travaux récents désormais disponibles sur le site en format PDF.

- **La lettre d'information**

Le troisième numéro de la lettre d'information « Confemen-Infos » (janvier 2005) est imprimé en 1000 exemplaires. Il a été largement diffusé par voie postale et par voie électronique.

- **La banque de données**

La mise à jour et l'enrichissement de la banque de données se sont poursuivis ainsi que le développement du carnet d'adresses électronique. Ce dernier comporte actuellement plus de 700 adresses électroniques opérationnelles. La liste des Ministres et des Correspondants nationaux est régulièrement mise à jour, notamment grâce au précieux concours du service du protocole de l'AIF.

- **Le calendrier CONFEMEN 2005**

Le calendrier CONFEMEN 2005 a été confectionné. Il comporte des informations utiles sur la CONFEMEN, des photos et des slogans mobilisateurs. Ce calendrier a été largement diffusé auprès des correspondants nationaux des Etats et gouvernements membres, de l'ensemble des partenaires de la CONFEMEN et des médias.

- **Le calendrier interne des rendez-vous en éducation**

Le CID procède à la mise à jour régulière d'un calendrier interne des rendez-vous importants dans le secteur de l'éducation en fonction des informations reçues au STP. Il est mis à la disposition du personnel du STP.

#### **I-3.2. Production et diffusion de l'information**

Au cours de cette période, le CID a largement contribué à l'élaboration et à la finalisation des Actes de la 51<sup>ème</sup> Session ministérielle. Il a également

coordonné la rédaction du rapport d'activités du dernier trimestre 2004 et assuré sa diffusion.

La dernière brochure éditée par le PASEC sur le statut des enseignants a été largement diffusée aux différents partenaires de la CONFEMEN.

Un nombre croissant de demandes d'informations émanant d'institutions et de chercheurs ont été satisfaites. La majorité de ces demandes sont exprimées par courrier électronique.

### **I-3.3. Événement : Journée internationale de la Francophonie**

Le conseiller en communication a participé aux réunions préparatoires de la quinzaine de la Francophonie organisée, au Sénégal, par la Commission nationale pour la Francophonie.

Dans le cadre de ces manifestations, la Secrétaire générale de la CONFEMEN a participé à la finale nationale de la dictée Paul Gérin Lajoie.

A cette occasion, la CONFEMEN a co-organisé, avec le Ministère de l'Éducation du Sénégal et l'Ambassade de France, deux concours destinés aux élèves de l'élémentaire, du moyen et du secondaire de la région de Dakar. Le premier concours portait sur les 11 mots de la science. Le second concours concernait la poésie sur le thème de la découverte à l'occasion du centième anniversaire de la mort de Jules Verne. La sélection a été assurée par le Ministère de l'Éducation et la remise des prix a eu lieu, en présence du Ministre délégué auprès du Ministre de l'Éducation chargé de l'Alphabétisation, des Langues nationales et de la Francophonie, à l'occasion du récital de poésie intitulé « Nuits de Sine, Nuits de Seine ».

Le conseiller en communication a également participé à une opération en direction de plusieurs stations de radios privées et publiques destinée à sensibiliser les responsables de la programmation à la chanson francophone.

Dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la Francophonie, le concours de création littéraire est une activité instituée par la Représentation permanente de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) à Addis-Abeba à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la Francophonie. La forme de ce concours est une lettre. L'édition 2005 du concours « Les Plumes d'Or », organisé en collaboration avec la CONFEMEN, a pour thème « la diversité culturelle ». Il s'adresse, cette année, aux collèges et lycées d'Afrique de l'Ouest. Les correspondants nationaux de la CONFEMEN dans les pays concernés ont assuré la diffusion de l'information vers les établissements scolaires ciblés et le suivi du concours. La CONFEMEN est chargée de présider le comité d'évaluation, d'établir la grille de notation et de procéder à la sélection des manuscrits primés qui feront l'objet d'une publication.



## **II La participation aux réunions régionales et internationales**

### **II-1. Réunion régionale des Ministres de l'Éducation de Base sur l'accès des professionnels du livre au marché des manuels scolaires en zone UEMOA et en Guinée (Niamey, Niger, 18 février – 4 mars 2005)**

La Direction de l'Éducation et de la Formation technique et professionnelle (DEFTP) à l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie (AIF) a organisé à Niamey du 28 février au 4 mars 2005 une réunion régionale sur l'accès des professionnels du livre au marché des manuels .

Les ministres en charge de l'Éducation de Base du Burkina, du Niger, du Sénégal, de la Côte d'Ivoire et de la Guinée ont participé à cette réunion. Le Mali et le Bénin ont été représentés par des Hauts fonctionnaires de leur ministère de l'Éducation.

Ont participé également Monsieur Samir Marzouki, Directeur de l'Éducation et de la Formation technique et professionnelle, Monsieur Amadou Waziri, Responsable du volet livres à l'Agence, la Secrétaire Générale de la CONFEMEN, les experts en matière de passation de marché des pays concernés ainsi que les représentants des professionnels du livre.

La réunion a pour objectifs :

- Faire un état des lieux des obstacles à la participation des professionnels du livre au marché des manuels scolaires ;
- Identifier les éléments endogènes et exogènes contenus dans les dossiers d'appels d'offres et susceptibles d'être négociés avec les partenaires financiers ;
- Recueillir les avis des ministres de l'éducation de base concernés par cette question ;
- Définir des stratégies et propositions d'actions en vue d'un assouplissement des procédures de passations des marchés relatives au manuel scolaire.

Dans son exposé de cadrage la Secrétaire Générale a, au nom de la CONFEMEN, insisté sur la nécessité d'élaborer des politiques nationales cohérentes du livres, cadre de référence pour toutes les activités relatives aux manuels scolaire et sur l'élaboration d'un programme minimum commun pour l'ensemble des Etats.

Les échanges sur le thème de la réunion qui ont suivi les présentations par pays ont permis d'identifier les contraintes à la participation des professionnels du livre au marché des manuels scolaires.

Afin de relever les nombreux défis, les Ministres en charge de l'éducation de base des pays de la zone UEMOA et de la Guinée ont formulé un vibrant appel à l'intention :

- des Etats membres et la Guinée en vue :
  - de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une politique nationale du livre scolaire ;
  - de la ratification et de l'application de l'accord de Florence et le protocole de Nairobi, pour la détaxation des intrants utilisés pour la production des manuels scolaires ;
  - la révision à la hausse de la clause de préférence nationale dans les dossiers d'appels d'offres internationaux pour la porter à 30% ;
  - la création d'un fonds de garantie auprès des banques primaires afin de faciliter l'accès au crédit pour les professionnels du livre.
  
- des partenaires techniques et financiers afin :
  - D'alléger les critères de qualification dans les documents d'appels d'offres.
  
- des professionnels du livre pour
  - renforcer les compétences des professionnels locaux en matière de préparation des offres financières et techniques ;
  - promouvoir le partenariat entre professionnels du Nord et du Sud.
  
- de l'UEMOA afin de
  - créer un cadre partenariale entre professionnel de la zone ;
  - réglementer le métier d'éditeur ;
  - mobiliser des ressources financières.
  
- de l'AIF pour accompagner les pays dans la mise en œuvre des mesures identifiées et assurer la plaidoyer nécessaire à la mobilisation de la communauté internationale (Réf. – texte de « l'Appel de Niamey »).

### **III Les audiences et entrevues**

#### **III-1. Avec leurs Excellences le Président de la République, Chef de l'Etat et le Premier Ministre, Chef du Gouvernement du Niger**

En marge de la réunion, la Secrétaire Générale a rencontré tour à tour les ministres présents à Niamey. Les entretiens ont porté sur différents sujets notamment le suivi de la 51<sup>ème</sup> session ministérielle, la prochaine réunion du Bureau, l'organisation du concours « Plumes d'or ».

Au cours de ce séjour, la Secrétaire Générale a été reçue en compagnie de Monsieur Marzouki, par le Ministre des Enseignements secondaire et supérieur.

Le Ministre a sollicité l'appui de la Francophonie dans l'élaboration du programme de développement de l'enseignement post-primaire, entreprise par son département.

Monsieur Marzouki a assuré le ministre de la disponibilité de l'AIF et son engagement à examiner avec la plus grande attention la requête et à accompagner le Niger dans cette initiative.

La Secrétaire Générale a eu l'honneur d'être reçue par leurs Excellences, Monsieur Hama Amadou, Premier Ministre, Monsieur Mamadou Tandja, Président de la République. Elle a profité de l'occasion pour rendre compte de l'exécution de son mandat à la CONFEMEN et remercier les autorités du Niger de leur disponibilité à accueillir la 52<sup>ème</sup> session ministérielle de la CONFEMEN en 2006 à Niamey.. La Secrétaire Générale a bénéficié des conseils des deux personnalités.

A l'issue de ces audiences la Secrétaire Générale a été interrogée par les médias (Radio, Télévision et presse écrite) qui ont fait un large écho de cet entretien.

#### **III-2. Audience avec Monsieur Moustapha SOURANG, Ministre de l'Education nationale du Sénégal**

Le 16 mars 2005 à 10h, la Secrétaire Générale a été reçue en audience par Monsieur Moustapha SOURANG, Ministre de l'Education du Sénégal. L'entretien a porté essentiellement sur les points suivants :

- les locaux de la CONFEMEN
- l'organisation du concours « Plumes d'or »
- la tenue de la prochaine réunion du Bureau de la CONFEMEN à Brazzaville.

Concernant le premier point, le Ministre a pris l'engagement de diligenter le traitement auprès du Ministre de l'Habitat.

Pour le concours « Plumes d'or » le Ministre adonné l'assurance de la participation du Sénégal dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la Francophonie.

Après un échange sur la préparation du Bureau le Ministre de l'Education s'est dit disposé à participer à cette importante réunion.

### **III-3. Audience avec Monsieur Pierre HAZETTE**

Le 24 mars 2005 la Secrétaire Générale a été reçue par Monsieur Pierre HAZETTE, le Délégué de Wallonie Bruxelles dans les locaux de la Délégation.

La Secrétaire Générale a saisi l'occasion pour informer le délégué des actes de la 51ème session ministérielle tenue à Maurice en octobre 2005 et de la préparation de la prochaine réunion du Bureau en juillet 2005 à Brazzaville.

L'échange a porté également sur la tenue des Assises francophones de la gestion scolaire et sur l'évolution de l'EPT en Afrique francophone sur certains aspects notamment la formation et la gestion des enseignants, les curricula, les manuels scolaires et la coordination des interventions dans le secteur d'éducation.

### **III-4. Audience avec Monsieur Diégane SENE, Ministre délégué auprès du Ministre de l'Education, Chargé de l'Alphabétisation, des Langues nationales et de la Francophonie**

La Secrétaire Générale a été reçue le 24 mars par le Ministre chargé de la Francophonie. Deux points essentiels ont fait l'objet de cette rencontre. Il s'agit de la question des locaux de la CONFEMEN et l'Accord de siège entre le Gouvernement du Sénégal et la CONFEMEN.

Le Ministre a montré un grand intérêt pour les questions évoquées et a souligné son engagement à trouver des solutions en collaboration avec le Ministre de l'Habitat et celui des Affaires Etrangères.

## **IV. Les partenariats**

### **1.4.1. Avec la Banque Mondiale**

#### ***La Banque mondiale***

Deux projets financés par la Banque mondiale sont en cours de négociation :

- Fonds DGF : Une requête a été présentée au Fonds DGF dans le but de bénéficier d'un appui qui porterait sur les trois axes suivants : i) soutenir la CONFEMEN dans ses démarches visant à offrir en français, dans les pays africains membres de la CONFEMEN, le programme de formation à l'évaluation nationale développé par l'Institut de la Banque mondiale, ii) permettre au PASEC d'intégrer les normes internationales en vigueur, iii) faciliter l'établissement de partenariats entre le PASEC et les autres programmes régionaux d'évaluation afin d'assurer une meilleure comparabilité des résultats.
- WBI : Partenariat pour l'élaboration et l'enrichissement de modules de formation à l'évaluation qui serviraient de support pour de futures sessions de formation d'expert appartenant aux cellules d'évaluations déjà en place dans les pays d'Afrique francophone.

### **1.4.2. Avec d'autres centres de documentation**

Dans le cadre du renforcement du champ partenarial de la CONFEMEN, des correspondances ont été envoyées à certains centres de documentation spécialisés en éducation et implantés à Dakar et à l'étranger en vue de développer des relations partenariales entre le centre d'information et de documentation du STP et les unités documentaires ciblées. L'objectif de ce partenariat est d'échanger des informations.

*Revue financière et comptable*  
*Janvier - mars 2005*